

La Réunion-Mayotte

L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activité et localisation Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est

À Mayotte, en 2017, moins d'un tiers des personnes en âge de travailler occupent un emploi, contre les deux tiers en métropole. Le faible développement du secteur marchand explique pour partie cette situation, tandis que le secteur non marchand offre quasiment autant d'emplois qu'en France métropolitaine. Rares à Mayotte, les emplois sont aussi plus souvent précaires qu'au niveau national, surtout pour les femmes, les jeunes et les personnes nées à l'étranger.

Les habitants de l'est de la Grande-Terre sont les moins bien insérés sur le marché du travail. Les personnes en emploi sont nombreuses à habiter à l'ouest, dans des communes qui offrent peu d'emplois mais des conditions de vie plus favorables. Les déplacements journaliers pour se rendre au travail s'accroissent en conséquence vers Mamoudzou, mais aussi vers de nouveaux foyers d'emploi comme Koungou, Dembeni, Ouangani et Chirongui, qui attirent de plus en plus de personnes en emploi des communes voisines. Plus mobiles, les personnes en emploi privilégient de plus en plus leur véhicule personnel pour se rendre au travail.

Cédric Mureau, Insee

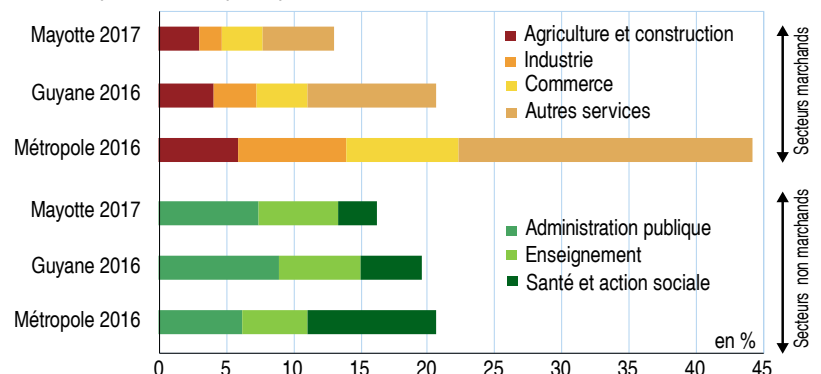
L'accès à l'emploi reste difficile à Mayotte pour les personnes de 15 à 64 ans : en 2017, seules 29 % d'entre elles se déclarent en emploi, contre 65 % en métropole. En Guyane, département d'outre-mer le plus comparable à Mayotte en termes de développement économique et de caractéristiques de la population, le taux d'emploi est nettement supérieur (40 %). Depuis 2012, le **taux d'emploi** est stable à Mayotte, les créations d'emplois n'ayant pas été suffisantes pour absorber le fort dynamisme démographique.

Peu d'emplois marchands au regard de la population en âge de travailler

Le faible taux d'emploi à Mayotte résulte de la conjugaison d'une main-d'œuvre moins qualifiée, donc moins employable, et d'une économie qui crée nettement moins de richesses qu'en moyenne nationale

1 Un secteur non marchand presque aussi développé à Mayotte qu'ailleurs

Taux d'emploi dans les principaux secteurs marchands et non marchands



Lecture : à Mayotte, en 2017, 13 personnes en âge de travailler sur 100 occupent un emploi dans le secteur marchand, dont 3 dans l'agriculture et la construction.

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation complémentaire.

et n'offre pas suffisamment d'emplois à la population en âge de travailler. En particulier, plus encore que dans les autres départements d'outre-mer, le **secteur**

marchand reste peu développé à Mayotte, avec 17 900 emplois : en 2017, seules 13 % des personnes de 15 à 64 ans y travaillent, contre 44 % en métropole et 20 % en

Guyane en 2016 (figure 1). En 2017, le secteur marchand propose pourtant 2 700 emplois de plus qu'en 2012. Mais, dans le même temps, la population en âge de travailler a augmenté dans des proportions similaires ; en conséquence, le taux d'emploi n'a pas progressé.

Le déficit d'emplois concerne tous les secteurs d'activité de la sphère marchande, mais plus particulièrement les services. Par exemple, dans les activités financières et d'assurance, le taux d'emploi est 12 fois inférieur à celui de la métropole, et 9 fois inférieur dans l'information et la communication. L'écart est important également en ce qui concerne l'industrie : le taux d'emploi est 7 fois inférieur à celui de la métropole.

Avec 22 200 emplois, le **secteur non marchand**, quant à lui, est presque aussi implanté à Mayotte qu'ailleurs : en 2017, 16 % des personnes en âge de travailler y sont en activité (21 % en métropole et 20 % en Guyane). L'écart est surtout dû à un déficit d'emplois dans la santé et l'action sociale, où le taux d'emploi est inférieur de 5 points à celui de la métropole. En revanche, le taux d'emploi dans l'enseignement est supérieur à celui des autres départements : du fait de l'extrême jeunesse de la population (plus d'un habitant de Mayotte sur deux est mineur, l'âge moyen y est de 23 ans contre 43 en métropole), les besoins en termes d'éducation sont bien plus élevés qu'ailleurs.

Des conditions d'emploi plus précaires qu'ailleurs

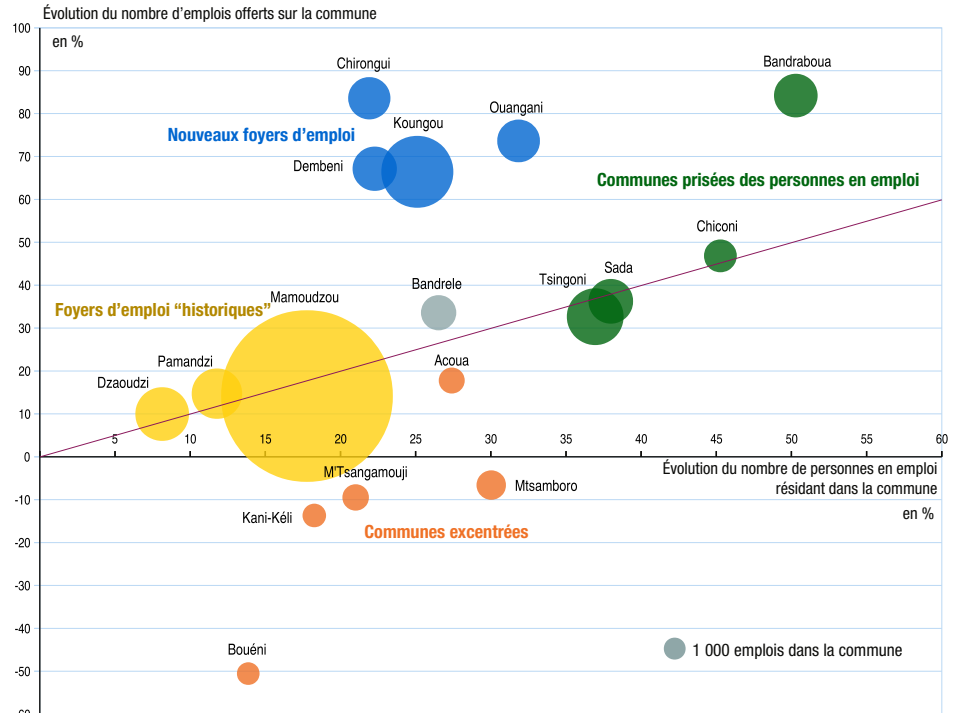
Si le nombre d'emplois offerts à Mayotte est faible, les conditions d'emploi y sont de surcroît souvent plus précaires que dans les autres départements français. Ainsi, les salariés sont moins nombreux à détenir un contrat à durée indéterminée (CDI) à Mayotte (71 %) qu'en métropole (85 %) et en Guyane (75 %). Cette part diminue d'ailleurs nettement depuis 2012 (- 7 points).

De 2012 à 2017, le recours à d'autres types de contrats concerne tout particulièrement l'enseignement, avec le recrutement de nombreux professeurs vacataires. La part des salariés en CDD (contrat à durée déterminée) passe de 15 % en 2012 à 36 % en 2017. Dans une moindre mesure, la part de CDD augmente également dans la construction (de 23 % à 34 % en 5 ans) ou dans le commerce et la réparation d'automobiles.

Dans le même temps, la proportion d'emplois à temps partiel double, pour atteindre 14 % en 2017 ; ce taux reste néanmoins en deçà de celui de la métropole (17 %). C'est dans la construction, le commerce de détail, les services aux particuliers et plus généralement dans l'ensemble du secteur non-marchand que le temps partiel se développe le plus.

2 Les nouveaux emplois ne profitent pas toujours aux habitants de la commune

Évolutions par commune entre 2012 et 2017 du nombre de personnes en emploi y résidant et du nombre d'emplois offerts



Lecture : pour les communes situées au-dessus de la ligne violette, la croissance du nombre d'emplois est supérieure à celle du nombre de personnes en emploi résidant dans la commune. La taille des ronds est proportionnelle au nombre d'emplois offerts sur la commune en 2017.

Champ : personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017 de Mayotte, exploitation principale.

Femmes, jeunes, ou personnes nées à l'étranger, travaillent plus souvent dans les secteurs d'activité offrant en majorité des emplois de plus courte durée, comme les services aux particuliers ou l'hébergement-restauration. Ainsi, dans ces secteurs, les deux tiers des personnes en emploi sont des femmes et un tiers ont moins de 29 ans. Par ailleurs, dans les services aux particuliers, 41 % des salariés travaillent à temps partiel, une part trois fois plus élevée qu'en moyenne.

Les personnes nées à l'étranger, quant à elles, sont majoritaires dans des secteurs comme le commerce, l'hébergement-restauration et la construction, où l'emploi salarié est moins fréquent qu'ailleurs : 30 % des personnes en emploi sont des indépendants, dont certains peuvent être soumis à des revenus variables.

Hors de Mamoudzou, de nouveaux foyers d'emploi se développent

Plutôt rares et plus souvent précaires, les emplois offerts sont en outre inégalement répartis sur le territoire mahorais. Avec 20 600 emplois, Mamoudzou, la capitale économique de Mayotte, concentre ainsi 50 % du nombre total d'emplois de l'île, alors qu'elle n'abrite que 28 % de la population. Néanmoins, entre 2012 et 2017, les emplois y augmentent à un rythme plus modéré qu'en moyenne dans la région ; c'est également le cas en Petite-Terre.

Dans le même temps, les emplois offerts

croissent beaucoup plus rapidement dans d'autres communes, faisant apparaître depuis 2012 des foyers d'emplois nouveaux et complémentaires à Mamoudzou. C'est à Koungou que la croissance de l'emploi est la plus importante en volume : + 1 400 emplois en cinq ans, soit + 66 % (figure 2). Elle s'explique par le développement du port de Longoni et de la zone industrielle attenante, la croissance de l'administration publique, la construction de nouvelles infrastructures scolaires (par exemple, l'ouverture du collège de Majicavo-Lamir en 2016) et la proximité de Mamoudzou.

Les dynamiques sont comparables à Bandraboua, Dembeni, Chirongui et Ouangani, du fait principalement du développement du secteur non marchand, et en premier lieu de l'enseignement (ouverture ou montée en charge d'établissements scolaires). Seule la commune de Dembeni profite de créations d'emplois dans l'industrie (+ 100 emplois depuis 2012).

Un accès à l'emploi particulièrement difficile à l'est

L'accès à l'emploi des populations diffère nettement selon la commune de résidence ; les emplois ne profitent pas nécessairement aux habitants de la commune. Dans les communes de l'est de la Grande-Terre, où se concentrent pourtant les emplois, les habitants se trouvent davantage que les autres en marge du marché du travail (figure 3). Les écarts entre l'est et l'ouest se creusent même depuis 2012, l'ouest

bénéficiant de conditions de vie plus favorables et d'une croissance démographique davantage maîtrisée. Les communes de l'ouest sont donc de plus en plus prisées par les personnes qui occupent un emploi. En 2017, le taux d'emploi varie ainsi de 19 % à Dembeni (à l'est) à 45 % à Sada et Bouéni (littoral ouest).

À Bandrele, Dembeni, Koungou et Mamoudzou, où les taux d'emploi étaient déjà faibles en 2012, la situation s'est dégradée, même si le nombre de personnes en emploi progresse (1 700 de plus en cinq ans à Mamoudzou). Ces communes sont pénalisées par une forte pression démographique, se traduisant par l'arrivée de nombreuses personnes en provenance des Comores, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail.

En Petite-Terre, bien que plus aisé qu'ailleurs, l'accès à l'emploi des habitants se contracte également. Ce niveau masque néanmoins deux réalités différentes correspondant à deux populations n'ayant pas les mêmes conditions de vie : l'une habite dans des quartiers résidentiels proches des standards nationaux et l'autre dans un habitat précaire.

À l'ouest, les communes qui attirent le plus les personnes en emploi sont les moins éloignées de Mamoudzou, comme Bandraboua, où le nombre de résidents en emploi dans la commune progresse de moitié en cinq ans. Un peu plus éloigné du centre névralgique de Mayotte, Chiconi abrite également davantage de personnes en emploi (+ 45 % en cinq ans). Le nombre de personnes en emploi augmente moins fortement entre 2012 et 2017 à Sada et Tsingoni, mais les personnes en emploi y étaient déjà nombreuses en 2012. Le nombre de personnes en emploi augmente en revanche de manière plus modérée dans les communes les plus éloignées de Mamoudzou : à Bouéni et Kani-Kéli au sud, à M'tsangamouji, Acoua et Mtsamboro au nord.

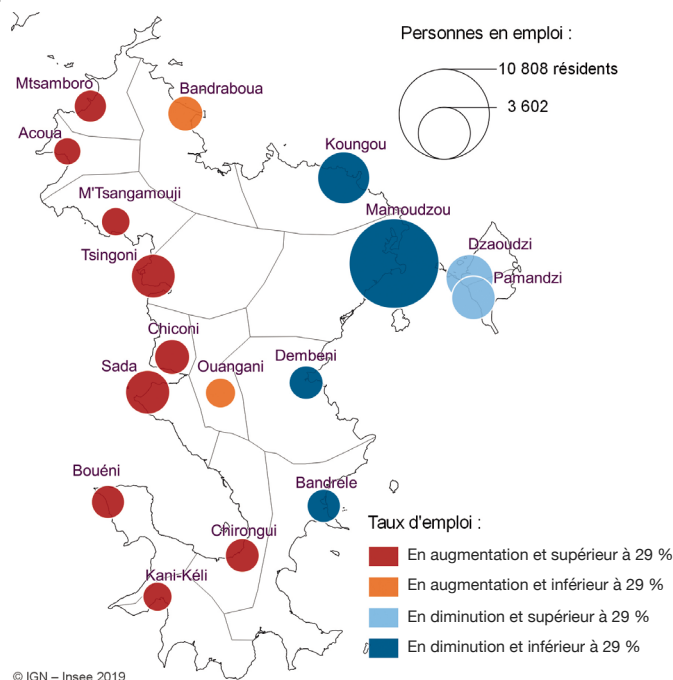
Des personnes en emploi qui se déplacent de plus en plus

Dans la mesure où la localisation des emplois offerts et les choix résidentiels des personnes en emploi diffèrent, les déplacements entre le domicile et le lieu de travail s'intensifient sur l'ensemble du département. Ainsi, en 2017, 48 % des personnes en emploi, soit 19 500 personnes, habitent dans une commune et travaillent dans une autre ; cette part n'était que de 40 % en 2012.

En particulier, les déplacements domicile-travail vers Mamoudzou s'intensifient. En 2017, 11 100 personnes travaillent à Mamoudzou sans y vivre (figure 4). Le secteur non marchand s'est largement développé à Mamoudzou (+ 1 200 emplois en cinq ans), attirant notamment des habitants des communes

3 L'accès à l'emploi se dégrade pour les habitants de l'est

Nombre de personnes en emploi selon leur commune de résidence et taux d'emploi par commune en 2017



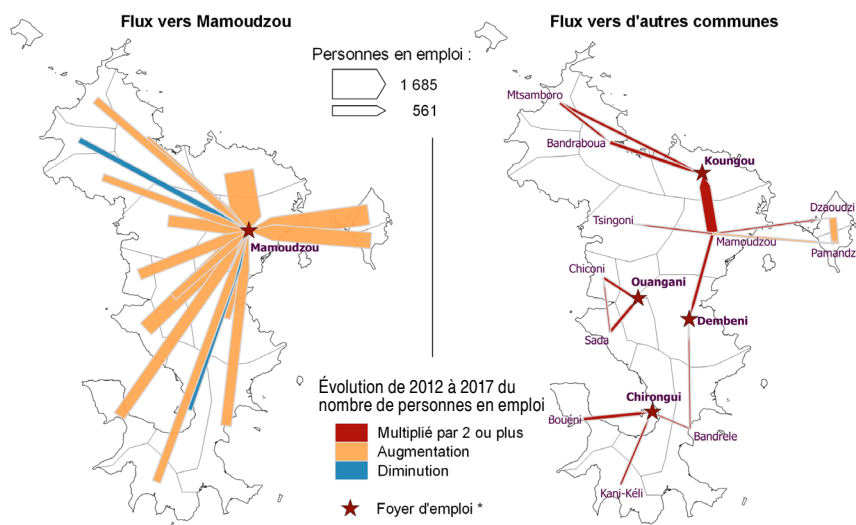
Lecture : 10 808 personnes en emploi habitent à Mamoudzou. Le taux d'emploi y est inférieur à la moyenne départementale (29 %) et diminue entre 2012 et 2017.

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017 de Mayotte, exploitation principale.

4 Les flux s'intensifient sur l'ensemble du territoire

Nombre d'emplois par commune et trajets domicile-travail (pour des effectifs supérieurs à 100)



* Les « foyers d'emploi » sont ici les communes où la majorité des emplois sont occupés par des personnes qui n'y habitent pas.

Champ : personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017 de Mayotte, exploitation principale.

plus aisées de l'ouest. Mais si la majorité des trajets ont pour destination Mamoudzou, de nouveaux flux apparaissent. En 2012, la capitale économique était la seule commune de Mayotte où plus de la moitié des emplois étaient occupés par des résidents d'autres communes. En 2017, Chirongui, Dembeni, Koungou et Ouangani sont désormais dans la même situation. À Ouangani, ce sont même les deux tiers des emplois qui sont occupés par des habitants d'autres communes. Dans la majorité des cas, ces « navetteurs » vivent dans les communes périphériques.

Une utilisation plus fréquente de la voiture pour se rendre à son travail

Cette intensification des déplacements domicile-travail s'accompagne logiquement d'un recours accru à l'automobile, et ce quelle que soit la catégorie sociale. À Mayotte, en 2017, 18 900 personnes utilisent leur voiture pour aller au travail, soit 5 100 de plus qu'en 2012. Parmi elles, 9 000 travaillent à Mamoudzou. L'augmentation du nombre de personnes en emploi explique les deux tiers de la hausse.

En 2017, ce sont 46 % des personnes en emploi qui utilisent principalement leur véhicule personnel (+ 5 points par rapport à 2012). La voiture est d'autant plus utilisée qu'on s'éloigne de Mamoudzou (figure 5). Ainsi, dans les sept communes qui en sont le plus éloignées, les deux tiers des personnes en emploi privilégient leur véhicule personnel pour travailler. En revanche, ceux qui habitent Mamoudzou recourent aussi à d'autres moyens de transport. Mais ils sont tout de même 4000 à utiliser leur voiture pour se déplacer entre leur domicile et leur lieu de travail, au sein même de la commune.

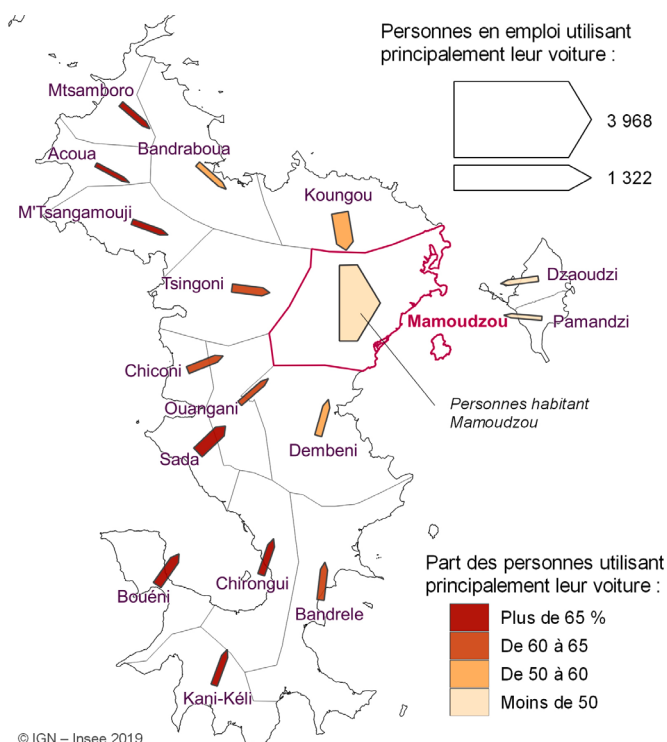
Pour autant, au regard des autres territoires, la part de personnes en emploi utilisant leur voiture pour se rendre au travail reste faible à

Mayotte: 46 % contre 70 % en métropole et 73 % en Guyane. À Mayotte, les ménages sont en effet faiblement équipés en automobiles : seuls 27 % des ménages possèdent une voiture contre 81 % en métropole en 2016. Ce taux n'a par ailleurs pas progressé depuis 2012.

Ainsi, les personnes en emploi restent nombreuses à se rendre à leur travail à pied : c'est le cas de 18 % d'entre elles, soit trois fois plus qu'en métropole. Cette part a même légèrement augmenté depuis 2012 (17 %). En parallèle, un quart des personnes en emploi utilisent principalement les transports en commun (taxi collectif, barge) ; c'est 3,5 fois plus que dans les autres départements d'outre-mer. ■

5 La voiture, moyen de transport privilégié pour travailler

Personnes en emploi se rendant en voiture à Mamoudzou en 2017



Lecture : 3968 personnes habitant et travaillant à Mamoudzou utilisent principalement leur voiture pour aller travailler. Champ : personnes en emploi de 15 ans ou plus travaillant à Mamoudzou.

Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017 de Mayotte, exploitation principale.

Définitions

Les secteurs **non marchands** correspondent à l'enseignement, l'administration publique, la santé et l'action sociale. Ils correspondent majoritairement à des emplois publics, mais concernent également le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Les secteurs **marchands** correspondent à l'agriculture, l'industrie, la construction et aux services marchands (commerce, transports, hébergement-restauration, information et communication, services financiers, services immobiliers, services aux entreprises et services aux ménages).

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Source et méthodes

L'ensemble des résultats présentés sont issus du recensement de la population, qui fournit une mesure déclarative du nombre d'emplois, tandis que les résultats de l'enquête Emploi s'appuient sur les critères du Bureau international du travail (BIT). Lors du recensement effectué en 2017, 40 140 personnes ont déclaré être en emploi. D'après l'enquête Emploi de 2018, 47 400 personnes âgées de 15 à 64 ans sont en emploi au sens du BIT, c'est-à-dire qu'elles ont effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence, ou qu'elles étaient absentes de leur emploi habituel sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité...) et de durée. Ainsi, des personnes qui ne travaillent que quelques heures par semaine peuvent se déclarer comme étant « au chômage ou femme ou homme au foyer » lors du recensement alors qu'elles sont considérées comme « en emploi » par le BIT. C'est notamment le cas pour les personnes occupant des emplois non salariés : parmi les 7 000 emplois supplémentaires comptabilisés dans l'enquête Emploi 2018, la moitié sont des emplois non salariés.

Insee - Service régional de Mayotte
Pôle d'affaires Kawéni ; Z.I. Kawéni
BP 1362
97600 Mamoudzou

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)
© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- Fleuret A., Paillole P., « **Évolution du marché du travail mahorais de 2009 à 2018 - Un emploi pour trois adultes** », *Insee Flash Mayotte* n° 93, septembre 2019 ;
- Fleuret A., Paillole P., « **L'insertion sur le marché du travail à Mayotte - Le diplôme, clé de l'insertion professionnelle** », *Insee Analyses Mayotte* n° 21, septembre 2019.
- Paillole P., « **Enquête Emploi Mayotte 2018 - Un taux de chômage de 35 %** », *Insee Flash Mayotte* n° 82, février 2019 ;
- Chaussy C., Merceron S., Genay V., « **À Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère** », *Insee Première* n° 1737, février 2019.

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee, la Diercte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Mayotte et la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).

